

Savoir et émancipation (III)

L'accès aux savoirs émancipateurs

page 1 sur 6

Francis Tilman & Dominique Grootaers, *Le GRAIN asbl*, 30 Avril 2012

Les savoirs produits de diverses façons par la société et concernant la réalité sociale peuvent être utiles aux publics populaires ainsi qu'aux travailleurs éducatifs et sociaux en vue d'une émancipation. Cet article examine les différents canaux de diffusion et les modes d'accès à ces savoirs. Il analyse également les obstacles et les chemins pour les atteindre.

Disposant d'un inventaire des différents domaines et formes de production des savoirs utiles à l'action et aux acteurs de terrain, présentés dans deux autres articles édités par Le GRAIN¹, nous allons à présent emprunter le chemin en sens inverse. Nous allons partir cette fois du public dominé et envisager comment celui-ci peut avoir accès au réservoir des savoirs disponibles, en fonction de sa situation et de ses préoccupations².

L'accès au savoir de la recherche fondamentale

L'accès aux produits de la recherche fondamentale³ souffre d'un obstacle important, à cause du fonctionnement de l'institution qui emploie les chercheurs : l'université. En effet, indépendamment de l'objet de la recherche qui peut (plus ou moins) intéresser et concerner les acteurs du terrain, le monde académique produit en premier lieu pour lui-même, « à guichet fermé ». Les destinataires « naturels » des recherches sont les collègues à qui le chercheur va communiquer ses résultats par des articles dans des revues spécialisées ou à l'occasion de colloques où les chercheurs se retrouvent entre eux. Outre le débouché spécialisé qui rend le savoir peu accessible au plus grand nombre, la forme et le style d'écriture des résultats sont soumis aux conventions de la production scientifique, aboutissant à des textes au langage technique et indigeste.

- 1 Dominique Grootaers, *Savoir et émancipation (I)*. Types de savoirs et étapes d'émancipation, *Le GRAIN asbl*, 9 décembre 2011 et Dominique Grootaers, *Savoir et émancipation (II)*. La production des savoirs émancipateurs, *Le GRAIN asbl*, 9 décembre 2012.
- 2 Cet article s'adresse en priorité aux intervenants sociaux et formateurs réflexifs de première ligne ainsi qu'à leurs formateurs.
- 3 Dans l'article *La production des savoirs émancipateurs*, nous avons défini la « recherche fondamentale » en sciences humaines comme la démarche intellectuelle visant à connaître et comprendre une réalité sociale. Pour cela, elle identifie des faits, recherche des causalités, trouve des logiques explicatives.

Pour ces différentes raisons, les personnes sur le terrain ont rarement un accès direct aux résultats des recherches en sciences humaines qui pourtant pourraient leur être utiles.

On peut se demander pourquoi les questions sur lesquelles travaillent les chercheurs en sciences humaines et les connaissances qu'ils ont produites sont si peu accessibles au grand public. Les exigences de la carrière professionnelle et du positionnement sur le marché concurrentiel du champ académique leur donnent peu de temps pour remplir cette mission sociale. Il existe quelques exceptions. Certains scientifiques s'efforcent de traduire et de diffuser leurs résultats de recherche plus largement et prennent le temps de rédiger des ouvrages de vulgarisation⁴. La lecture de ces derniers reste malgré tout exigeante. Le public peu scolarisé, qui est parfois le public dont il est question dans les recherches, peut difficilement comprendre les écrits de vulgarisation. Le public visé par ces écrits est plutôt celui des travailleurs sociaux et autres intervenants de première ligne.

Un autre canal important ouvrant l'accès à la recherche fondamentale est celui des revues de vulgarisation⁵. Elles offrent des articles de synthèse reprenant les acquis de la recherche sur des thématiques particulières. Elles peuvent compter sur l'apport de certains chercheurs prêts à collaborer à ce travail de diffusion des idées. Les articles de ces revues sont le plus souvent dus à la plume de journalistes spécialisés dont la mission est précisément de rendre accessibles à un plus large public les résultats des recherches.

- 4 Les vrais ouvrages de vulgarisation sont rares. Certes, les chercheurs publient régulièrement des ouvrages présentant plus largement leurs travaux à destination d'un public averti, au-delà du premier cercle des scientifiques. Mais restant très près de l'écriture et de la structure formelle académiques, ces livres ne sont généralement compréhensibles que par des lecteurs ayant eux-mêmes un large bagage scientifique. Un véritable ouvrage de vulgarisation, quant à lui, s'efforce d'expliquer les acquis de la recherche dans un registre métaphorique familier au public visé et dans une langue simple et directe, tout en veillant à la précision et à la rigueur dans la présentation du contenu. Cet exercice d'écriture est exigeant et difficile à réussir, ce qui explique qu'il soit si peu pratiqué. Signalons que *Le GRAIN* a publié plusieurs livres de cette veine. Le lecteur trouvera leur présentation dans la rubrique Livres de ce site.
- 5 La revue *Sciences humaines* est un modèle du genre.

Savoir et émancipation (III)

L'accès aux savoirs émancipateurs

page 2 sur 6

Francis Tilman & Dominique Grootaers, *Le GRAIN asbl*, 30 Avril 2012

Travail difficile, certes, car comment rendre compte de la complexité des travaux scientifiques dans un langage non technique, sans trahir le caractère hypothétique des résultats ? Comment communiquer des conclusions nuancées de manière condensée, en n'imposant pas au lecteur l'exposé du protocole méthodologique⁶?

A côté des revues de vulgarisation, nous trouvons aussi des outils de conscientisation sous forme de jeux, de produits audio-visuels, etc., réalisés par des membres d'associations d'éducation permanente travaillant dans un secteur particulier. Ces outils sont conçus sur mesure pour toucher des publics spécifiques et, en particulier, des personnes peu scolarisées. Ils constituent ainsi des supports de choix pour les interventions des animateurs sociaux et formateurs souhaitant ouvrir l'accès des savoirs des sciences humaines aux personnes avec lesquelles ils travaillent⁷.

Il existe aussi une recherche fondamentale qui, tout en respectant les critères de la scientificité, n'est pourtant pas cantonnée aux sphères académiques. C'est celle qui est produite par les chercheurs des organismes d'éducation permanente. Le Décret sur l'éducation permanente de 2003⁸, prévoit explicitement que des « productions d'analyses, de recherches et d'études critiques sur des thèmes de société » soient menées par les associations. Elles sont payées pour cela.

Comme il est prévu que « les productions sont conçues et réalisées soit d'initiative, soit à la demande du monde associatif reconnu ou non », les acteurs de ces organismes ont donc une assez grande latitude pour choisir leur objet de recherche et d'analyse. Ils le feront en fonction de leurs options idéologiques, bien qu'ils veuillent rester rigoureux et objectifs, mais aussi en fonction des besoins d'intelligibilité d'une réalité qu'ils perçoivent comme utile, sinon indispensable à la conduite d'une possible action émancipatrice.

6 Malgré l'existence de ces moyens de diffusion, un certain nombre de résultats de recherche n'arrivent jamais à la connaissance des intervenants sociaux parce qu'ils restent cantonnés à la sphère de la communication académique, alors que leur utilité pour la compréhension des réalités sociales et l'action sur celles-ci semble évidente ... et est d'ailleurs affirmée par leurs auteurs !

7 Dans la rubrique Outils pédagogiques de ce site, Le GRAIN présente des jeux et autres outils qui ont été conçus par les membres de l'association, dans une perspective de formation et de conscientisation.

8 A l'axe 3, 2°, du Décret.

Si l'objet de ce type de recherche semble plus en adéquation avec l'émancipation, le problème de la diffusion et de l'appropriation de ce savoir demeure. La diffusion de cette production est aussi une mission de ces organismes d'éducation permanente. Elles le font à travers des publications écrites et des sites Internet. Soucieuses de partager le savoir, elles veillent à être lisibles par les intervenants sociaux et éducatifs, tout en restant rigoureux. Reste néanmoins une difficulté épistémologique : l'accès au savoir formalisé exige toujours une certaine ascèse intellectuelle qui est exigeante. Il faut donc compter avec la motivation des acteurs de terrain qui les poussera à faire l'effort de lire ces analyses et ces études parce qu'ils pensent que cela pourra être utile à leur action.

L'accès au savoir de la recherche appliquée

La production de la recherche appliquée⁹ dans le domaine social et éducatif partage, généralement, avec celle de la recherche fondamentale, le lieu et les conditions de son élaboration : le cadre académique. Mais à cause de l'objet de la recherche appliquée, les chercheurs se préoccupent, dans ce cas, de l'articulation de leurs études avec la réalité du terrain. Ils veulent apporter, par leur recherche, des outils, des pistes d'action, des stratégies en vue d'être plus efficaces sur le terrain.

A titre illustratif, évoquons les pistes d'action pour instaurer la participation démocratique dans les contrats de quartier. Ces propositions sont issues d'une recherche fondamentale portant sur les formes de participation des citoyens aux décisions politiques les concernant.

9 Dans l'article La production des savoirs émancipateurs, nous avons défini la « recherche appliquée » en sciences humaines comme la démarche dont le but est de mettre au point une technologie, et plus spécialement une technologie sociale. Elle propose des démarches, des procédures, des pratiques efficaces, pour répondre à un problème donné.

Savoir et émancipation (III)

L'accès aux savoirs émancipateurs

page 3 sur 6

Francis Tilman & Dominique Grootaers, *Le GRAIN asbl*, 30 Avril 2012

Deux types d'acteurs correspondent à leurs destinataires privilégiés:

- Les premiers interlocuteurs, à qui les chercheurs s'adressent le plus spontanément, sont les décideurs politiques. Tel est le cas, par exemple, dans l'urbanisme, dans l'éducation, dans le travail social. Ces décideurs sont demandeurs d'outils pour répondre aux problèmes du terrain qu'ils ont à gérer et pour concrétiser leurs objectifs politiques. Souvent, ils sont eux-mêmes les commanditaires et les bailleurs de fonds de ces recherches. De leur côté, les chercheurs valorisent le fait d'avoir un partenaire qui utilisera leur travail.
- Les seconds destinataires sont les groupes militants. Ils se rencontrent surtout dans l'éducation permanente, la vie associative et l'action politique de terrain, comme par exemple, l'écologie. Soit ces groupes s'adressent directement aux chercheurs qui se veulent engagés, soit ils consultent leurs articles et leurs livres pour y trouver des démarches et des pistes susceptibles de soutenir leur programme d'action.

L'usage des savoirs produits par la recherche appliquée s'inscrit directement dans une perspective d'émancipation dans le cas de la deuxième catégorie de destinataires. Encore faut-il que les membres de ces collectifs d'action militante ou leurs animateurs soient en mesure d'interpréter et d'opérationnaliser, par rapport à leur propre situation, les propositions générales qui ont été élaborées par les chercheurs à partir de leur position professionnelle de « spécialistes » et/ou d'« académiques ».

L'accès au savoir de la consultance

En ce qui concerne la transmission et l'appropriation des savoirs produits, la consultance ou l'audit¹⁰ partage avec la recherche appliquée, une série de caractéristiques communes. La consultance constitue souvent une réponse à une demande des décideurs qui veulent introduire un changement et qui font appel à un « spécialiste » pour les aider à diagnostiquer les problèmes, à en expliquer les causes, à proposer des remèdes et à concevoir des stratégies de changement. Dans ce cas, la consultance peut être aliénante plutôt qu'émancipatrice. Elle est aliénante lorsqu'elle enferme un problème dans un cadre de lecture qui n'est qu'un parmi d'autres possibles mais qui est présenté par les décideurs comme « scientifique » et donc, non discutable. En effet, on ne discute pas une vérité scientifique. La consultance est également aliénante lorsqu'elle sert à légitimer le pouvoir des décideurs qui s'appuient sur ses conclusions pour justifier et imposer une politique non voulue par les populations concernées.

Quand les publics concernés sont associés à la consultance, les conclusions des analyses des « experts » peuvent constituer des points d'appui pour la conduite de l'action émancipatrice. La lisibilité des rapports est ici essentielle. Ceux-ci sont-ils rédigés dans un jargon technique qui n'est compréhensible que par les seuls initiés ? Où sont-ils, au contraire, formulés de telle façon que les acteurs du terrain puissent les déchiffrer et les interpréter ? La présentation des résultats est-elle accompagnée de séances d'explication et de discussion ? La posture politique des analystes est déterminante dans leur choix de la forme rédactionnelle et du suivi donné à leur production. Sont-ils avant tout solidaires du pouvoir en place ou du public concerné ?

10 Dans l'article de Dominique Grootaers : *Savoir et émancipation (II)*, *Le GRAIN asbl* du 9 décembre 2011, nous avons défini la « consultance » en sciences humaines, dite parfois aussi « audit », comme une démarche visant à rendre intelligibles des situations complexes, embrouillées pour les acteurs. Secondairement, elle propose des recommandations.

Savoir et émancipation (III)

L'accès aux savoirs émancipateurs

page 4 sur 6

Francis Tilman & Dominique Grootaers, *Le GRAIN asbl*, 30 Avril 2012

L'accès au savoir de la recherche-action

En règle générale, les produits de la recherche-action d'explication¹¹ sont accessibles au public puisque leur contenu est élaboré avec les personnes du terrain. Par définition, ces dernières sont au moins partiellement productrices du savoir de la recherche-action. Elles sont aussi en position de le comprendre et de le manipuler. En effet, même si les résultats des analyses sont rédigés par le chercheur, le groupe associé doit les valider et pour cela, il lui faut en saisir tout le sens ...

Pourtant, certaines recherches-actions d'explication ne présentent qu'un intérêt limité pour les publics dominés, même pour les membres du petit groupe de réflexion qui a été associé à leur production. C'est le cas lorsque l'objet de la recherche-action ne porte pas sur un problème important et perçu comme tel par le public concerné. En effet, la recherche-action d'explication est entamée à l'initiative d'un chercheur qui inscrit généralement cette démarche dans son plan de carrière académique. L'objet de la recherche-action intéresse le chercheur, mais pas nécessairement les acteurs de terrain. Ces derniers peuvent être flattés d'être associés à une recherche académique et accepter de bon gré d'y participer, sans pour autant que son contenu soit prioritaire à leurs yeux.

La recherche-action d'intervention¹² est, quant à elle, plus directement appropriable. En effet, elle porte nécessairement sur une problématique préoccupant directement un public en difficulté. Les résultats de la réflexion se veulent opérationnels pour lui. La réussite de la démarche de recherche-action d'intervention exige que les participants soient associés à tous les stades, depuis la définition de l'objet initial jusqu'à la rédaction finale des résultats.

11 Dans l'article de Dominique Grootaers : Savoir et émancipation (II), *Le GRAIN asbl* du 9 décembre 2011, nous avons défini la « recherche-action d'explication » en sciences humaines comme une démarche visant à analyser une situation, à comprendre et expliquer les faits et l'action, avec la collaboration de (quelques) personnes concernées, issues du terrain, considérées comme des connaisseurs.

12 Dans l'article de Dominique Grootaers : Savoir et émancipation (II), *Le GRAIN asbl* du 9 décembre 2011, nous avons défini la « recherche-action d'intervention » en sciences humaines comme une démarche qui entend mener au changement en s'appuyant sur une pleine collaboration avec les praticiens.

Si l'appropriation des savoirs produits est relativement aisée pour les membres du groupe de réflexion directement associé à la démarche, elle ne l'est pas nécessairement pour les autres membres de la même institution, dans la mesure où ils n'ont pas accompli tout le chemin parcouru par le petit groupe volontaire. Cette appropriation nécessite qu'à son tour, le groupe initiateur du projet diffuse les résultats en direction de leurs collègues, voire plus largement en direction d'autres acteurs de terrain.

Pour que d'autres publics vivant des conditions sociales similaires puissent s'approprier et tirer profit du travail d'une recherche-action d'intervention, ces résultats doivent faire l'objet d'une stratégie de diffusion et être présentés par des intervenants qui ont une légitimité aux yeux du public visé. Ces sont surtout les associations d'éducation permanente et les mouvements associatifs qui servent de relais pour la diffusion de ce type de résultats.

L'accès au savoir de la pratique théorisée

La question de l'accès au savoir de la pratique théorisée¹³ se résume à celle de sa diffusion. Élaborée par des petits groupes d'action militants, la pratique théorisée concerne d'autres militants. Si ces derniers n'appartiennent pas au mouvement social ou à l'organisation au sein desquels ce savoir pratique a été produit, il y a peu de chance qu'ils aient l'occasion d'entrer en contact avec ce savoir. En effet, les praticiens et les militants, pleinement absorbés par leur action, n'ont ni le temps, ni l'énergie pour communiquer leurs découvertes. Il y a là déperdition d'un savoir pourtant directement utile et opérationnel.

Comment limiter cette déperdition? Des intervenants en milieux populaires, regroupés dans des associations d'éducation permanente et des mouvements associatifs, cherchent à avoir accès à ces savoirs. Ils les stockent dans leur réservoir d'outils intellectuels. Ainsi ils seront en mesure d'y puiser des ressources lorsqu'ils jugeront que les groupes avec lesquels ils travaillent peuvent en tirer profit pour soutenir leur action.

13 Dans l'article de Dominique Grootaers : Savoir et émancipation (II), *Le GRAIN asbl* du 9 décembre 2011, nous avons défini la « pratique théorisée » en sciences humaines comme une démarche visant à construire un modèle reprenant les traits déterminants d'un dispositif d'action concret.

Savoir et émancipation (III)

L'accès aux savoirs émancipateurs

page 5 sur 6

Francis Tilman & Dominique Grootaers, *Le GRAIN asbl*, 30 Avril 2012

L'accès au savoir du modèle d'action

Le modèle d'action normatif¹⁴ est généralement diffusé par les autorités. Ce sont elles qui se chargent de le rendre compréhensible par le public visé puisqu'elles veulent le lui imposer. Par son caractère d'injonction, le modèle d'action normatif peut être aliénant dans la mesure où il prescrit des pratiques et des dispositifs qui ne sont pas nécessairement partagés par les destinataires. Les acteurs de terrain ont intérêt à remonter jusqu'aux travaux qui ont inspiré les orientations et les objectifs du modèle d'action normatif, pour être ainsi en mesure d'en discuter le fondement lui-même. Cette démarche est cependant difficile à réaliser puisqu'il faut être « initié » pour pouvoir identifier les sources qui inspirent les choix politiques, les stratégies et les dispositifs préconisés, pour pouvoir retrouver ces sources et les comprendre, pour pouvoir ainsi prendre du recul par rapport aux propositions du modèle d'action normatif. Dès lors, si ces dernières présentées coupées de leurs sources, peuvent apparaître comme « allant de soi » et se voir imposées alors comme la seule alternative possible.

La mise en place d'un dispositif de changement se déroule parfois aussi de manière interactive. C'est le cas lorsque les autorités ont acquis la conviction que l'adoption des pratiques nouvelles se réalise plus facilement quand le public concerné peut discuter de leur implantation. Dans tous les cas de figure, l'enjeu de l'émancipation est de savoir jusqu'où le modèle d'action normatif est discutable et amendable. Si seuls des ajustements mineurs ou périphériques sont possibles, on est alors en présence d'une forme subtile de manipulation de la part du pouvoir en place. Si les propositions du modèle d'action normatif sont modifiables, il s'agit d'une réelle opportunité pour les acteurs de première ligne d'exercer une forme de pouvoir et donc, de s'affirmer comme acteurs.

L'expérience et les intuitions des acteurs de terrain leur permettent de contester certains aspects d'un modèle d'action normatif et de proposer d'autres voies pour son orientation et/ou pour sa mise en application. Mais cette expérience et ces intuitions auront plus de poids si elles peuvent être étayées par des travaux en sciences humaines qui leur donneront une légitimité, au-delà du simple bon sens des praticiens. Nous voici dès lors renvoyés au premier type de savoir que nous avons examiné, celui produit par la recherche fondamentale menée par les chercheurs professionnels. Un tel savoir doit encore être conquis. Les membres de groupes dominés et les intervenants de terrain sont poussés à se mettre en quête d'outils de savoir théorique en rapport avec leurs problématiques.

Quant à l'accès aux contenus du modèle d'action auto-construit¹⁵, il est analogue à l'accès au savoir produit par la pratique théorisée que nous avons déjà envisagé ci-dessus.

14 Dans l'article de Dominique Grootaers : *Savoir et émancipation (II)*, *Le GRAIN asbl* du 9 décembre 2011, nous avons défini le « modèle d'action normatif » comme un prescrit émanant des autorités, formulant ce qu'il convient de faire dans des contextes institutionnels.

15 Dans l'article de Dominique Grootaers : *Savoir et émancipation (II)*, *Le GRAIN asbl* du 9 décembre 2011, nous avons défini le « modèle d'action auto-construit » comme un schéma directeur clarifiant les visées politiques, les finalités sociales, les objectifs d'action concrets, les principes d'organisation ainsi que les ressources nécessaires d'une innovation sociale.



Savoir et émancipation (III)

L'accès aux savoirs émancipateurs

page 6 sur 6

Francis Tilman & Dominique Grootaers, *Le GRAIN asbl*, 30 Avril 2012

Le rôle des intermédiaires

L'accès au savoir, sous ses différentes formes, n'est pas chose aisée pour qui veut intervenir efficacement sur le terrain, dans une perspective de pédagogie émancipatrice. De nombreux obstacles existent limitant ou empêchant l'accès d'un large public aux différents types de savoirs. L'examen rapide de ces difficultés, tel qu'il a été réalisé ci-dessus, fait apparaître la nécessité de deux catégories d'acteurs dont le travail est indispensable pour que le savoir en sciences humaines puisse servir à l'émancipation.

La première catégorie d'acteurs joue le rôle d'interface. Ce sont des vulgarisateurs, capables de comprendre le cœur des productions intellectuelles et de les traduire dans une langue accessible aux professionnels du terrain. Ils sont cependant plus que des vulgarisateurs puisqu'ils doivent être capables de réaliser des synthèses créatives. Ces dernières sont des discours structurés et articulés faisant le point sur une problématique sociale. La complexité du terrain nécessite de faire appel à plusieurs sources du savoir. Comprendre la réalité sociale pour travailler à la transformer demande de puiser à de multiples sources, y compris dans le savoir construit à partir de l'expérience théorisée des praticiens. Le nouveau savoir, issu de cette synthèse créative, peut devenir un outil permettant aux publics dominés de mieux lire leur réalité. Il leur facilite aussi la mise au point de stratégies efficaces susceptibles de modifier leur condition. C'est ce genre de rôle intellectuel d'interface que Le GRAIN se donne comme mission¹⁶.

Cependant, les matériaux issus du travail de vulgarisation, les synthèses créatives, restent difficilement appropriables par les publics faiblement scolarisés ou ceux qui n'ont ni le temps, ni les codes culturels pour y accéder.

C'est alors qu'intervient la seconde catégorie d'acteur, les intervenants sociaux et éducatifs, travailleurs de première ligne, dont le rôle est de s'approprier les savoirs vulgarisés. Ils s'en servent dans leur activité professionnelle et militante. L'intervenant social et éducatif, acteur essentiel pour la conscientisation et l'accompagnement des publics dominés, a donc comme rôle de s'approprier le savoir existant et de l'opérationnaliser en fonction des besoins de l'action. Cette problématique sera explicitée dans le quatrième et dernier article, consacré à l'appropriation des savoirs émancipateurs.

¹⁶ Ce type de production fait partie de la mission des associations d'éducation permanente, telle que le prévoit l'axe 3, 2°, du Décret sur l'action associative dans le champ de l'éducation permanente du 17 juillet 2003.

Atelier de Pédagogie Sociale

Le GRAIN
asbl